

COMPTE - RENDU ANNEE 1990

L'habitude est maintenant bien établie de faire un compte-rendu annuel des activités de la Commune et de celle de ses associations, voici donc celui de 1990 et les projets pour 91.

RECENSEMENT

Le recensement de 1990 donne 315 habitants au lieu de 279 recensés en 1982 et 219 la fois précédente. En ne tenant pas compte des 19 personnes qui résidaient au Camping en 1982, cela fait une augmentation de 55 habitants.

BUDGET

Le budget primitif s'élève en section :

- de fonctionnement à : 343 943 F
- et en investissement : 19 441 F

Les principaux postes qui composent les dépenses sont les suivants :

- Dépenses obligatoires : personnel et charges, contingent d'aide sociale, électricité, frais de gestion 223 066 F
- Travaux d'entretien 55 000 F

Les taux des impôts restent inchangés.

Un tableau vous permettra de comparer les taux des taxes dans les différentes communes du canton.

Vous trouverez également le tableau de répartition du produit des impôts locaux.

TRAVAUX

VOIRIE

A la demande de Monsieur J.P. Giot et de Monsieur C. Létablier et avec l'autorisation des propriétaires, une chasse a été élargie pour permettre de desservir plusieurs parcelles.

A la requête du Syndicat d'Initiatives des Pieux, un empiérement a été réalisé dans une chasse de la Motterie pour faciliter le passage des randonneurs puisque ce chemin fait partie d'un des circuits pédestres du canton. (Dépense partagée avec Benoistville).

La route de Maticat a été recouverte d'une couche de "superficiel".

Les travaux qui avaient été prévus au programme 90 :

- Chemin du Hameau Pasquier et chemin de chez M. Lejuez au Hameau Salley vont être réalisés par le District pour les parties qui lui revient et le busage sur 50 m environ, à la charge de la Commune. Pour l'instant, la décision du District reste en suspens pour l'agrandissement du chemin qui dessert la maison de M. Lehuby, les conseillers vont à nouveau défendre le projet.
- Au Hameau de la Lande, une canalisation de récupération des eaux pluviales, est prévue à la Lande de Bas.

ECOLE

A l'école, le téléphone a été installé et un tableau remplacé.

SALLE

La pelouse a été ensemencée et quelques plantations seront effectuées au printemps.

TRAVAUX à l'EGLISE

Les travaux de drainage, de charpente et de toiture ont été réalisés ainsi que les enduits du chœur et la remise en état de la voûte (Boiseries et plâtres). En ce qui concerne la toiture, quelques fuites sont apparues lors des dernières pluies, le nécessaire sera fait prochainement.

Le rétable a été démonté mais l'autorisation du ministère de la Culture pour sa réfection ne nous est parvenue qu'au début janvier 91. Les travaux d'ébénisterie vont donc pouvoir être effectués désormais.

Suivront ensuite la polychromie des boiseries du rétable et la restauration du tableau central.

Les planchers, les bancs du chœur, la porte du clocher, les abat-sons sont commandés. Le chœur va donc se réaménager progressivement.

Pour la nef, il faut prévoir le démontage des bancs et des planchers puis la réalisation d'enduits identiques à ceux du chœur, la pose de nouveaux planchers et repose des bancs après restauration.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

A la suite de plusieurs réunions regroupant l'Inspecteur, les parents d'élèves, les enseignants et la commission des affaires scolaires, il est apparu peu à peu que le bien des élèves, et l'avenir de l'école passait par un regroupement pédagogique plus large : St Christophe-du-Foc, Sotteville, Benoistville. Ce regroupement nous permet d'envisager l'ouverture d'une classe maternelle pour la rentrée 91 et des sondages auprès des parents en ont démontré la nécessité. Le conseil municipal a pris délibération à l'unanimité des présents d'accepter le regroupement avec les autres communes.

La Commune de Sotteville a été retenue pour l'implantation de cette maternelle d'où la nécessité de faire des modifications à une des classes. Elle sera transformée en maternelle avec aménagement d'une salle de motricité à côté, plus un dortoir et sans doute une cantine. Tous ces travaux de transformation de construction et d'aménagement seront pris en charge par le District.

En résumé, il y aura à Sotteville une classe primaire et une classe maternelle, une primaire à St Christophe-du-Foc et deux à Benoistville avec une cantine à chaque endroit.

BIBLIOTHEQUE

Comme prévu, la bibliothèque va ouvrir ses portes en mars, 12 bénévoles ont constitué une association "Bibliothèque de Sotteville", section de l'Association de Loisirs, et Madame Leterrier en est la Présidente.

Le local de l'ancienne mairie a été aménagé (porte, revêtement de sol, modification de l'éclairage) une bonne partie des meubles nous sera **prêtée** par la B.C.P qui déposera régulièrement une certaine quantité de livres renouvelée tous les 3 mois.

La bibliothèque sera ouverte le mardi de 17 H. à 18 H., le samedi de 14 H. à 15 H. et le 1er jeudi de chaque mois pour le club "La Joie de Vivre". Les bénévoles prévoient également de faire des animations pour les enfants autour des livres pour leur faire découvrir le plaisir de lire. La bibliothèque disposera d'un fond de livres à consulter sur place (encyclopédies, atlas, dictionnaires, etc ...) et s'abonnera à des revues.

VENTE

Afin de libérer le local pour la bibliothèque, la Commune a procédé à la vente des anciens placards et de vieilles portes. Le produit de cette vente soit 935 F, servira à acheter des arbustes.

SYNDICAT D'INITIATIVES

A la demande du Syndicat d'initiatives des Pieux, chaque commune a délégué deux personnes pour réfléchir à l'animation et au développement touristiques du canton. Pour Sotteville, les délégués sont Monsieur A. DEVOTS, (du conseil) et Monsieur TH. CAPELLE, (hors conseil). Chaque commune participe financièrement à la réalisation de cette association à raison de 5 F par habitant. Ce groupe a pris en charge les circuits illuminés de l'été dernier qui ont été une grande réussite. Un nouveau circuit sera réalisé en 1991. Il faut mettre aussi à son actif les points I, les panneaux sur les mairies et le balisage des sentiers pédestres.

SECTEUR d'ACTION GERONTOLOGIQUE

A la suite d'un projet de MAPAD (Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes) qui sera construite à Flamanville, les communes ont été amenées à se réunir pour créer une association " des personnes âgées du pays de la Diélette". Cette association s'est chargée de demander à la DDASS que le canton des Pieux, comme la plupart des autres cantons de la Manche soit SAG (Secteur d'Action Gérontologique). Ce statut donne en effet la possibilité d'avoir des aides pour le maintien des gens âgés chez eux le plus longtemps possible.(Ex. Aides à la remise en état des logements, aides à domicile etc.....).

CONTAINER DE VERRE

Un container a été mis à la disposition de tous pour la récupération des bouteilles en verre : Utilisez-le, plutôt que de mettre du verre dans vos poubelles !.

PHOTOCOPIEUR

L'achat d'un nouveau photocopieur s'est avéré indispensable, l'autre étant usé et sans pièces de rechange.

LES PERMANENCES A LA MAIRIE

Nous vous rappelons les jours et les heures de permanence à la mairie :

- le MERCREDI de 15 H. à 18 H.
- le SAMEDI matin de 10 H. à 12 H.

Comme d'habitude, vous trouverez ci-joint le compte-rendu des différentes associations de la Commune.

	Taxe habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle :
Les Pieux	3,65	6,89	17,12	4,34
Benoistville	3,90	7,67	9,39	7,50
Bricqueboscq	1,55	5,19	9,65	4,29
Flamanville	2,02	6,20	12,14	2,20
Grosville	2,22	4,08	8,27	2,77
Héauville	0,63	1,41	3,87	9,48
Helleville	3,40	7,24	15,41	7,24
Pierreville	2,29	5,19	13,07	5,51
Le Rozel	4,04	5,73	15,73	7,38
St Christophe du Foc	2,91	7,04	15,23	0
St Germain le Gaillard	2,91	5,63	13,37	6,47
Siouville	2,40	6,49	14,30	3,00
Sotteville	2,35	5,87	13,50	5,04
Tréauville	2,47	4,87	8,13	9,82
Surtainville	4,61	7,88	16,62	4,72
District	4,67	10,90	20,45	5,93
Département	6,41	10,74	25,09	5,99
Région	1,55	2,88	3,87	1,58

RENSEIGNEMENTS EXTRAITS DES RÔLES DES IMPÔTS

I - TAXES PRINCIPALES comprises dans les rôles généraux de 1990

IMPOSITIONS PERÇUES AU PROFIT	TAXE D'HABITATION 1	TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES 2	TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES 3	TAXE PROFESSIONNELLE 4	TOTAL colonnes 1 à 4 5
• DE LA COMMUNE					
1 - Taux nets.....▶	2,35	5,87	13,5	5,04	»
2 - Produits nets.....▶	12 331	14 183	36 806	851	64 171
• DES SYNDICATS ET DISTRICT SANS FISCALITÉ PROPRE					
3 - Taux nets.....▶					»
4 - Produits nets.....▶					»
• DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE*, DU DISTRICT A FISC. PROPRE*, DU SYNDICAT D'AGGL. NOUVELLE*					
5 - Taux nets.....▶	4,67	10,9	20,45	5,93	»
6 - Montants réels nets.....▶	24 506	26 337	55 751	1 002	107 596
• DU DÉPARTEMENT					
7 - Taux nets.....▶	6,41	10,74	25,09	5,99	»
8 - Montants réels nets.....▶	33 632	25 958	68 415	1 011	129 016
• DE LA RÉGION (y compris TSE Ile-de-France)					
9 - Taux nets.....▶	1,55	2,88	3,87	1,58	»
10 - Montants réels nets...▶	5 382	6 955	10 553	265	23 155
• DU FONDS DÉPARTEMENTAL de péréquation de la taxe professionnelle					
11 - Produits versés au fonds▶	»	»	»	»	»
12 - Total des lignes 2, 4, 6, 8, 10 et 11	75 851	73 433	171 525	3 129	323 938

L'ASSOCIATION DE LOISIRS

Les activités du comité des fêtes ont été appréciées ,si l'on en croit les réactions des sottevillais , cependant il nous est apparu qu'il fallait modifier certaines animations pour ne pas tomber dans la routine.

* Les illuminations de Noël ont été un peu accrues,cette année et nous avons apprécié le renfort de certaines initiatives personnelle.(une guirlande dans un arbre de la pelouse cela égaye la maison et le village)

* Le mardi-gras tel que nous le fêtons les années précédentes ne semble plus faire recette par conséquent nous avons décidé de le modifier quelque peu. En effet cette année nous demandons à des clowns d'animer l'après midi du 23 février .le mardi-gras sera brûlé plus tôt afin de permettre aux parents de reprendre leurs enfants vers 19heures

*Le rallye pedestre a connu depuis 2 ans un franc succès puisqu'il y avait plus de 100 participants l'an dernier .Alors évidemment nous recommençons le 19mai.

*La kermesse 90 a été gachée par le mauvais temps.Si le bilan n'a pas été complètement négatif, le moral des troupes a été momentanément attaqué.heureusement ,le repas du soir a été comme toujours très réussi.

Cette année nous avons demandé à JEAN KERGRIST un clown très connu et apprécié en Bretagne,de nous aider à animer l' après-midi du 14 juillet, Cest l'année clown à sotteville.

* Le village de maticat avait ^{accueilli} accueilli la tente du comité des fêtes pour le méchoui annuel. Cette manifestation a été l'occasion de retrouver des vacanciers heureux de revoir des copains d'école.Et en 91 nous changeons à nouveau de village ,nous attendons toutes propositions.

* Pour la première fois cette année nous avons tiré les rois avec le club de la joie de vivre ce fut un après-midi fort sympathique, faudra t'il renouveler?

* Les finances du comité.

dépenses	recettes
_décoration Noël	kermesse
mardi-gras	méchoui
galette des rois	bal
rally	soirée théatrale
investissement baches	
-22608F	+17886F

Si le bilan de l'année fait apparaître un petit deficit, notre compte est quand même créditeur de +de 20000F.Ce qui nous permettra entre autre d'aider au démarrage de la bibliothèque.

J'espère que cette année encore vous participerez nombreux aux activités du comité, pour démontrer le dynamisme de sotteville et des sottevillais.

pour le comité.

Théo CAPELLE

SOCIETE DE CHASSE FCM 77

SOTTEVILLE - SAINT CHRISTOPHE-DU-FOC

Le bureau se compose :

Président : SAILLARD Yves

Vice-Président : MOCQUET Charles

Secrétaire : LECARPENTIER Pascal

Trésorier : COURTOIS David

Membres : LETABLIER Noël, BUHOT Bernard, CAUVIN Paul,
LEFLAMBE André, MOCQUET Paul, LAHAYE Michel.

L'Inter-Sottevillaise remercie le conseil municipal de sa subvention et les propriétaires de leur confiance à notre association malgré quelques difficultés avec certains chasseurs.

La société poursuit son effort de gestion par le repeuplement de printemps et par le PMA sur lièvres-faisans-perdrix.

En août l'association a organisé son ball trap qui comme les autres années remporte un vif succès dans les terrains mis à notre disposition par Monsieur Lemièrre Paul et le prêt du matériel du comité des fêtes.

Un rebouchage des brèches aura lieu début février.

La société a procédé à :

- 2 déterrages

- 1 battue.

Elle organisera une battue en janvier et une en février.

A ce jour 9 renardeaux, 5 renards, 7 fouines, 45 corbeaux ont été capturés.

L'association a fait un lâcher de :

- 27 lièvres,

- 210 faisans,

- 120 perdrix.

Tous les premiers jeudi du mois un certain nombre de retraités, se réunissent à la salle communale. L'arrivée se fait à 14 H 30.

L'Hiver la salle est bien chauffée.

Après avoir pris le temps de se dire bonjour, pris des nouvelles des uns et des autres, de ceux qui sont absents, de ceux qui sont malades, chacun se retrouve autour des jeux de société, selon les goûts et les connaissances de chacun.

En fin d'après midi, selon un calendrier prévu, deux personnes préparent le goûter, avec café, lait, chocolat, petits gâteaux, ou pâtisserie confectionnée par leurs soins.

Le nombre des présents est variable, une moyenne de 15 personnes.

Le transport se fait dans l'entraide, les possesseurs de voiture n'hésitant pas à faire un détour pour aider ceux qui seraient à pied.

L'andernier nous avons fait un voyage au coeur de la Bretagne bretonnante, vu des villages abandonnés. Heureusement plus loin nous retrouvions un pays très actif, une production intensive, du maraîchage, le tourisme, les stations balnéaires.

Nous avons visité l'usine marémotrice.

Nous avons fait une sortie découverte, la résidence des Aubépinés aux Pieux et l'atelier cidricole de Théo et Jacqueline.

Pour aider au financement de ces activités nous avons très peu de ressources.

Les cartes d'adhérent, nous en avons 25. La cotisation est fixée à 30 F.

Nous avons une subvention de 500 F du conseil municipal, que nous remercions sincèrement.

Une subvention de la fédération départementale des clubs, pour la somme de 356 F

Une vente d'enveloppes surprises. Certaines personnes méritent des compliments, pour la bonne volonté apportée à la vente. Merci pour tous ceux, qui par sympathie veulent bien les acheter.

Nous avons réalisé 2 lotos qui nous ont permis de passer 2 après-midi agréables et apporté un bénéfice apprécié, de nombreux lots étant offerts par les membres du club.

Le club a participé à la fête du comité "Loisirs" tenant un stand, où sont proposés à la vente, les travaux faits par les membres et aussi les dons reçus.

Le club s'est légèrement renouvelé, des membres sont décédés, des nouveaux jeunes sont parmi nous.

Nous souhaitons que ceux qui sont hésitants viennent aider à faire vivre notre club, y apportent des idées neuves.

Nous envisageons, une certaine coopération avec les clubs voisins et amis.

DEFINITION :

***** Association Inter Communale pour la gestion des Restaurants Scolaires de Sotteville et Saint-Christophe.

-oOo-

Le siège social est fixé à la Mairie de Sotteville.

Cette Association se compose de 9 membres bénévoles :

- Mme BATAILLE Evelyne de Sotteville
- Mme BOURDON Danielle de St Christophe
- Mme BUTEL Nelly de St Christophe
- Mr GOUPILLOT Daniel de St Christophe
- Mr GUIFFARD Bruno de St Christophe
- Mme LEGROS Blandine de St Christophe
- Mme LESAGE Chantal de St Christophe
- Mr LETABLIER Noël de Sotteville
- Mr POIRIER Michel de St Christophe

Composition du bureau de gestion :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| - Présidente | : Mme BOURDON Danielle |
| - Vice Président | : Mr LETABLIER Noël |
| | : Mme BUTEL Nelly |
| - Secrétaire-Trésorier | : Mme BATAILLE Evelyne |
| | : Mr GUIFFARD Bruno |

L'Association emploie Mme LERAT Catherine pour la préparation et la surveillance des repas, ainsi que Mlle LECARPENTIER Sylviane comme C.L.E.S.

BUTS ESSENTIELS :

- La gestion de la cantine scolaire des 2 communes du regroupement pédagogique. (En Septembre 91, trois communes seront concernées.)
- De maintenir les prix des repas les moins élevés possibles, et ceci en organisant diverses activités ouvertes à tous. (Ex: Belote...)

NB : Le jour du repas amélioré de Noël, les enfants ont eu la satisfaction de se voir remettre des friandises par le Père-Noël. Quotidiennement, il est servi en moyenne 40 repas à 13.50F.

Les employées de la cantine scolaire sont rémunérées par les 2 communes (Sotteville et St Christophe). Ces salaires sont versés à l'Association sous forme de subvention.

Le 10 janvier 1991, Monsieur Michel LEMIERE me remettait sa lettre de démission, du poste de 1er adjoint pour manque de disponibilité, mais il reste néanmoins conseiller municipal. Le conseil municipal en était informé à la réunion du 21 janvier et la lettre était transmise à Monsieur le Préfet de la Manche, qui a accepté la démission de Michel, le 8 février. Dans sa lettre Michel disait tout le plaisir qu'il avait eu à travailler avec moi durant les 8 années.

Je dois dire que ce fut réciproque et que l'entente fut parfaite. Le manque de disponibilité, sans doute, pourtant Michel n'a jamais failli à son travail et à sa responsabilité qui lui prenait quand même beaucoup de temps sur les week-ends, la vie familiale ou les nuits écourtées.

En mon nom personnel et en votre nom, permettez-moi de lui dire merci, pour les services rendus à notre Commune.

Mademoiselle Laure de LARTURIERE devient donc premier adjoint et le 2 mars, le conseil municipal a procédé à l'élection d'un 2ème adjoint, c'est Monsieur Emile PASQUETTE (qu'un bon nombre d'entre-vous connaissent bien), qui a été élu, et qui lui mettra, sa disponibilité au service de la Commune et de ses habitants.

Le Maire.

André LEMIERE.